

**UNION TECHNIQUE  
PUPILLES PETITE ENFANCE MULTI ACCUEIL  
PLOERDUT – GUÉMÈNE SUR SCORFF**

Association  
57 rue Anita Conti- 56000 VANNES

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

# In Extenso

**In Extenso Bretagne**  
7 Avenue Charles et Raymonde Tillon  
CS 81114  
35011 Rennes Cedex

Tél. : +33 (0)2 23 48 04 80  
Fax : +33 (0)2 23 48 04 81  
www.inextenso.fr

**UNION TECHNIQUE  
PUPILLES PETITE ENFANCE MULTI ACCUEIL  
PLOERDUT – GUEMENE SUR SCORFF**

Association  
57 rue Anita Conti  
56000 VANNES

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'Assemblée Générale de l'Association UNION TECHNIQUE PUPILLE PETITE ENFANCE MULTI ACCUEIL - PLOERDUT - GUEMENE SUR SCORFF,

## Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **UNION TECHNIQUE PUPILLES PETITE ENFANCE MULTI ACCUEIL PLOERDUT-GUEMENE SUR SCORFF** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

---

## Fondement de l'opinion

---

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du **1<sup>er</sup> janvier 2021** à la date d'émission de notre rapport.

## Observations

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information portée dans les notes « Faits marquants de l'exercice » et « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels relative aux incidences liées à la crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19.

## Justification des appréciations

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 a créé depuis mars 2020 des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de l'association. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent encore à ce jour de multiples conséquences pour les entités intervenant dans certains secteurs particuliers ou selon des modalités spécifiques, qui peuvent impacter de manière importante leurs activités et leur financement voire générer des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Malgré les évolutions positives observées sur la pandémie de COVID-19 à ce jour, l'association est encore impactée par cette crise sanitaire.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

## Responsabilités de la Direction relatives aux comptes annuels

---

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

---

## Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

---

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ◆ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ◆ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ◆ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ◆ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ◆ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 5 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Bretagne

Arnaud ROLLAND  
Associé



## BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	897	897		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 935	7 543	2 392	1 021
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	7 475	5 774	1 701	1 956
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 291
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>18 307</b>	<b>14 214</b>	<b>4 092</b>	<b>4 268</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	142 682		142 682	79 905
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	42 104		42 104	400
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	113 101		113 101	239 879
Charges constatées d'avance	391		391	28
<b>TOTAL II</b>	<b>298 279</b>		<b>298 279</b>	<b>320 212</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>316 586</b>	<b>14 214</b>	<b>302 371</b>	<b>324 480</b>

In Extenso Bretagne

## BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	126 062	72 520
Autres		
Report à nouveau		(15 550)
Excédent ou déficit de l'exercice	15 661	69 092
Situation nette (sous total)	141 723	126 062
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>141 723</b>	<b>126 062</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL I bis</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	57 317	57 066
<b>TOTAL III</b>	<b>57 317</b>	<b>57 066</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 456	21 263
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	41 795	47 240
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37 079	72 849
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>103 331</b>	<b>141 352</b>
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)</b>	<b>302 371</b>	<b>324 480</b>

**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	242 135	225 028
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	207 118	248 078
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 670	409
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	81	1
<b>TOTAL I</b>	<b>459 004</b>	<b>473 515</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	57 302	50 036
Aides financières	33 539	31 403
Impôts, taxes et versements assimilés	6 024	7 737
Salaires et traitements	277 918	252 302
Charges sociales	67 661	47 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 067	583
Dotations aux provisions	251	8 871
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11	6
<b>TOTAL II</b>	<b>443 773</b>	<b>397 939</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>15 231</b>	<b>75 576</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		

In Extenso Bretagne

Handwritten text or markings, possibly a signature or date, located in the middle of the page.

**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV)</b>	<b>15 231</b>	<b>75 576</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 721	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 721</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	1 291	6 484
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 291</b>	<b>6 484</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>430</b>	<b>(6 484)</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V)</b>	<b>460 725</b>	<b>473 515</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>445 065</b>	<b>404 423</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>15 661</b>	<b>69 092</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

**In Extenso Bretagne**

## Règles et Méthodes Comptables

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de l'entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément

Aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **But et Moyen de l'association :**

Cette association qui a pour but de gérer le multi accueil de Ploërdut-Guémené sur Scorff, bénéficie de l'expérience de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Morbihan dans les trois champs de compétences suivants :

- Accompagnement de l'enfant et de sa famille,
- Séjours éducatifs et pédagogiques,
- Social et médico-social.

Cette association, au service de la Petite Enfance, c'est au quotidien :

- Faire vivre les valeurs républicaines et la laïcité,
- Construire la citoyenneté,
- Mettre en action la liberté, l'égalité, la fraternité,
- Pratiquer la solidarité.

### **Faits marquant de l'exercice :**

Bien que la crise sanitaire liée au Covid se poursuit, une reprise de l'activité sur l'exercice 2021 avec un taux d'occupation à 74% contre 67% l'exercice précédent, est constatée.

Nous notons une diminution de la Prestation de Service Unique suite au remboursement d'un indu de 25 k€ auprès de la CAF.

**Changement de méthode comptable :**

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.

**a) Immobilisation corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions :	10 à 50 ans linéaire
- Structure (gros œuvre) :	25 à 50 ans linéaire
- Façade étanchéité :	20 à 40 ans linéaire
- IGT (chauffage, électricité, plomberie...) :	15 à 30 ans linéaire
- Agencements (agencements extérieurs et décoration) :	7 à 15 ans linéaire
- Installations générales et agencements :	10 ans linéaire
- Matériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans linéaire
- Matériel de bureau :	4 à 10 ans linéaire
- Matériel de transport :	3 à 10 ans linéaire

**b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :**

Néant.

**c) Stocks :**

Néant.

**d) Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Reprise de la provision pour dépréciation à hauteur de 1.624 € sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.

**e) Provision pour risques et charges : Autres provisions réglementées :**

Néant

In Extenso Bretagne

**f) Provision pour risques et charges : Provision pour pension (indemnité de fin de carrière) :**

En application de l'article 9 du code du commerce, le montant des engagements de l'association en matière d'allocations de fin de carrière des salariés a été calculé le 31 décembre 2021. Les modalités de calculs de l'indemnité ont été effectuées en respectant les dispositions des conventions collectives applicables à l'association et en fonction des critères suivants concernant les salariés :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Age légal de la retraite à 65 ans
- Probabilité de présence dans l'entreprise en fonction du taux de rotation du personnel de 18 à 35 ans : 75 % de 36 à 50 ans : 85 % de 50 à 65 ans : 95 %
- Probabilité de survie
- Mise à la retraite sur l'initiative du salarié
- Progression des salaires : 1,80 % constant
- Taux moyen de charges sociales : 48 %

Conformément à la méthode de référence prévue par l'ANC 2014-03, les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision dans les comptes de l'association. La valeur probable des droits acquis à 65 ans s'élevait à 57.317 € au 31 décembre 2021 contre 57.066 € au 31 décembre 2020.

<b>In Extenso Bretagne</b>
----------------------------

**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS**

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	897		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>897</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	7 752		2 183
Installations générales, agencements et divers	2 551		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 924		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>15 227</b>		<b>2 183</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 291		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>1 291</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>17 415</b>		<b>2 183</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			897	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>897</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			9 935	
Inst. générales, agencements et divers			2 551	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			4 924	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>17 410</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 291		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>1 291</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 291</b>	<b>18 307</b>	

In Extenso Bretagne

**TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS**

<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	897			897
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>897</b>			<b>897</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	6 731	812		7 543
Inst. générales, agencements et divers	595	255		850
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	4 924			4 924
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>12 250</b>	<b>1 067</b>		<b>13 317</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 147</b>	<b>1 067</b>		<b>14 214</b>

In Extenso Bretagne

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	57 066	251		57 317
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>57 066</b>	<b>251</b>		<b>57 317</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 624		1 624	
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>1 624</b>		<b>1 624</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 690</b>	<b>251</b>	<b>1 624</b>	<b>57 317</b>

In Extenso Bretagne

**ÉTAT DES CREANCES ET DES DETTES**

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	142 682	142 682	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	191	191	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	398	398	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	41 515	41 515	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>184 787</b>	<b>184 787</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	391	391	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>185 178</b>	<b>185 178</b>	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	24 456	24 456		
Personnel et comptes rattachés	18 413	18 413		
Sécurité sociale et autres organismes	18 803	18 803		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 579	4 579		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	37 079	37 079		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>103 331</b>	<b>103 331</b>		

In Extenso Bretagne

**CHARGES A PAYER**

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 112
Dettes fiscales et sociales	24 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>36 786</b>

**PRODUITS A RECEVOIR**

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	398
État	
Divers, produits à recevoir	41 515
Autres créances	
<b>Valours Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>41 913</b>

In Extenso Bretagne

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	391	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>391</b>	

**Evènement significatifs postérieurs à la clôture :**

La crise sanitaire du Covid-19 est toujours en cours sur l'exercice suivant. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui pourraient remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

**In Extenso Bretagne**

